

Règlement de la course de brouettes organisée par le Comité des fêtes lors de la fête du village de Vauhallaan 2025

Date et Lieu : La course de brouettes aura lieu le **samedi 14 juin 2025** à partir de **15h30**, Le départ et l'arrivée se feront au niveau du parking de l'allée des écoles.

L'animation n'est pas une manifestation sportive, il n'est pas nécessaire de présenter un certificat médical pour les pousseurs.

L'inscription :

1. Les inscriptions débuteront le **5 mai 2025** via le formulaire à transmettre au service communication de la mairie comitedesfetes.vauhallaan@gmail.com au plus tard le **11 juin 2025**
2. Chaque équipe devra remplir un bulletin d'inscription avec les coordonnées des participants. Une autorisation parentale pour les mineurs devra être fournie ainsi qu'une décharge de responsabilité.

L'équipage :

1. Nous limitons les équipes au nombre des 20 premières inscrites.
2. La participation à la course est ouverte à toute personne de plus de 11 ans (ou 7 ans si l'enfant est poussé par son parent)
3. L'équipe doit être composée de **2 membres maximum** (1 seul passager à la fois dans la brouette)
4. Chaque passager dans la brouette doit obligatoirement être équipé d'un **casque**, de **gants** et de **protections aux articulations** (genouillères et coudières).
5. Un **nom d'écurie** sera demandé lors de l'inscription.

La brouette :

1. Toutes les brouettes sont autorisées sauf celles équipées d'un moteur, d'un entraînement par chaîne, pignon ou pédales.
 2. **La brouette doit être customisée.** La drôlerie doit également être présente pour l'équipage (déguisement, maquillage, animations avec le public...)
 3. Pour la décoration, l'équipe portera une attention particulière sur les matériaux et les fixations utilisés afin d'éviter tout risque de blessure à l'équipage et aux concurrents.
- Toute brouette comportant des éléments dangereux (pointus, tranchants, fumigènes, pétards ...) sera disqualifiée.

La course :

Les équipes ainsi que leur brouette doivent être présentes à **partir de 15h** sur le petit parking de l'allée des écoles. Le parcours sera présenté le jour de la course.

1. Chaque équipe s'élancera une par une pour **un premier tour** afin de repérer le parcours et se présenter au public (déguisement, décoration et ambiance).
2. Un **second tour d'essai chronométré** permettra de déterminer la position sur la ligne de départ. Un numéro sera remis à chaque équipe.
3. **Le troisième tour sera celui de la course.**

Les récompenses :

Les **6** récompenses seront remises à 18h30 sur le terrain d'évolution.

1. Prix de la course en fonction de l'ordre d'arrivée :

- o Premier prix
- o Deuxième prix
- o Troisième prix

2. Prix du déguisement

o Prix de la créativité en **déguisement**: décerné à l'équipe avec le déguisement le plus créatif et original.

3. Prix de la décoration

o Prix de la meilleure **décoration** de brouette : décerné à l'équipe ayant la brouette la plus artistiquement décorée.

4. Prix de l'ambiance et de l'animation :

o Prix de l'**ambiance** festive : décerné à l'équipe qui contribue le plus à l'atmosphère joyeuse et conviviale de l'événement.

Rôle du jury et des organisateurs de la course :

1. Un jury composé de **trois membres** sera chargé d'évaluer la créativité, la décoration et l'ambiance. Une fiche d'évaluation leur sera remise.
2. Les décisions du jury seront finales et non sujettes à appel.
3. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement en cas de nécessité.

Tout comportement non sportif ou non conforme aux règles entraînera la disqualification de l'équipe concernée.

En participant à la course, les équipes acceptent les termes et conditions énoncés dans le règlement.